

Voici ce que dit Auguste VIERSET dans ***Mes souvenirs sur l'occupation allemande en Belgique*** en date du

1^{er} octobre 1914

Des centaines de gens font queue depuis ce matin à la poste centrale, où des militaires délivrent à trois guichets des timbres de l'Empire de 3, 5, 10 et 25 centimes, avec surcharge.

La police a dû organiser un service d'ordre, indépendamment des sentinelles postées à l'entrée.

- *C'est scandaleux* — profère une femme qui passe — *de donner ainsi de l'argent aux Boches.*

Évidemment, cette femme n'a pas la moindre idée des sentiments tumultueux qui peuvent agiter l'âme des collectionneurs devant l'émission de nouveaux timbres. Car ce public d'acheteurs est surtout composé d'amateurs philatélistes qui, après avoir patienté deux heures pour atteindre le guichet, feront ensuite oblitérer leurs timbres à un guichet voisin.

Puis il y a les personnes, de plus en plus nombreuses — hélas ! — qui comptent quelque membre de leur famille parmi les prisonniers de guerre, et qui sont heureuses de pouvoir, grâce à la poste allemande, correspondre avec ceux dont elles sont séparées.

Cette création, fort sommaire encore, d'un service postal qui n'assure même pas la remise des lettres à domicile, a été précédée de plusieurs tentatives faites pour décider le personnel de l'administration à prêter son concours à l'autorité allemande. Dès le 10 septembre, les facteurs et les commis recevaient une circulaire, dont le style même décelait l'inspiration étrangère, et tendant à faire admettre cette collaboration comme un acte conforme aux vrais intérêts du pays. Des entrevues entre le personnel et certains hauts fonctionnaires ont confirmé l'opinion que ces derniers sont prêts à seconder cette mainmise allemande sur les services publics.

Ils se basent sur l'article 43 de la Convention de La Haye du 18 octobre 1907 ainsi conçu :

« L'autorité du pouvoir légal ayant passé de fait entre les mains de l'occupant, celui-ci prendra toutes les mesures qui dépendent de lui en vue de rétablir et d'assurer, autant qu'il est possible, l'ordre et la vie publics en respectant, sauf empêchement absolu, les lois en vigueur dans le pays. »

Mais si l'occupant a l'obligation de rétablir autant que possible la vie économique et administrative, les fonctionnaires ne sont, eux, nullement astreints à lui prêter leur appui.

A l'administration des finances, que l'autorité allemande veut gérer à tout prix, les mêmes

divergences de vues se manifestent. On y paraît intentionné de signer une formule de serment qui sauvegarderait les susceptibilités des fonctionnaires belges, et les intérêts généraux.

C'est oublier bien aisément que les engagements pèsent bien peu dans une conscience allemande et que le chancelier de l'Empire lui-même considère en temps de guerre traités et contrats comme chiffons de papier.

Et pour qu'on ne dise point que je généralise ici à plaisir, je citerai le fait suivant que je tiens de la meilleure source : Un officier allemand s'étant présenté dans une banque nivelloise, et le directeur lui ayant donné sa parole d'honneur qu'il ne possédait plus d'encaisse, l'officier lui répondit qu'en temps de guerre « *la parole d'honneur ne comptait pas* ».

* * *

Une modification, imposée par les circonstances, vient d'être apportée à l'organisation du Comité d'alimentation populaire.

Pour éviter que les Allemands ne réquisitionnent les vivres qu'elle a en magasin, la ville de Bruxelles a cédé aujourd'hui au Comité d'alimentation les marchandises en magasin et ses contrats relatifs aux denrées alimentaires, tout en continuant à lui prêter le concours de son personnel.

Notes de Bernard GOORDEN.

Rappelons qu'Auguste **VIERSET** (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX, de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré une biographie : **Adolphe MAX**. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

<https://www.idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Il fut l'*informateur* du journaliste argentin Roberto J. **Payró** (1867-1928) pour sa série d'articles, traduits en français par nos soins :

Roberto J. **Payró** ; « *Un ciudadano ; el burgomaestre Max (1-5)* », in **La Nación** (Buenos Aires), 29/01-02/02/1915 :

pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 18 août 1914 (19140818) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 19 août 1914 (19140819) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 (19140820) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 (19140824) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 (19140828) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 (19140916) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

Pour votre édification, lisez aussi du journaliste argentin Roberto J. **Payró**, à partir du **23 juillet**

1914 (19140723), notamment la version française de son article de synthèse « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un testigo ; neutralidad * de Bélgica* (20-25) » (in *La Nación* ; 07-12/12/1914) :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA%20FR.pdf>

Ainsi que ce que dit Roberto J. **Payró**, de la date en question, notamment dans « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un comunicado* » in *La Nación* :

<https://www.idesetautres.be/upload/19141001%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

Découvrez la version française des *mémoires* de Brand **WHITLOCK**, traduite à partir de *Belgium under the German Occupation: A Personal Narrative*, en l'occurrence *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*. Pour les liens des 59 chapitres relatifs à **1914** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Voyez aussi ce qu'en dit Hugh **GIBSON**, premier secrétaire de la Légation américaine à Bruxelles, dans *La Belgique pendant la guerre* (journal

d'un diplomate américain), à partir du 4 juillet 1914 (en français et en anglais).

Voyez ce qu'en disent, à partir du 20 août 1914, Louis **GILLE**, Alphonse **OOMS** et Paul **DELANDSHEERE** dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 1 : 1914-1915).

Tous ces documents sont accessibles via
<https://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>